



Comité consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle (CCPEFP)

Origines :

Dès sa création **Français du monde-adfe a plaidé** pour la création d'organes de soutien à nos concitoyens expatriés en difficultés professionnelles. **C'est en 1984**, que l'Etat français a mis en place les comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle.

Leur composition :

Dans chaque poste consulaire où il existe encore un CCPEFP, ce dernier **se compose** :

- du chef de poste,
- des présidents d'associations représentatives des Français de l'étranger reconnues d'utilité publique,
- du ou des conseillers AFE,
- et du député de la circonscription.

Ils siègent avec voix délibérative. En outre, le chef de poste peut décider d'inviter des personnalités qualifiées qui siègent avec voix consultative.

Leur rôle :

Les membres du CCPEFP débattent de l'orientation à donner localement à l'action de l'Etat en matière d'emploi.

- **Ils se prononcent notamment sur le fonctionnement de la cellule emploi.** Cette dernière a pour mission de faciliter l'intégration de nos concitoyens au marché du travail local. Elle est gérée soit directement par le consulat, soit par une association de droit local ou par les chambres de commerce françaises (option majoritaire). Les actions de la cellule sont évaluées et des orientations lui sont fixées.
- **le CCPEFP se prononce aussi sur l'organisme qui aura la délégation de service public (association ou chambre de commerce) si le consulat ne gère pas lui-même cette cellule.** Cette délégation prend la forme d'une convention signée entre le consulat et son partenaire. Elle est à renouveler tous les ans et doit donc être rediscutée chaque fois.
- Par ailleurs **le CCPEFP se prononce sur la demande de subvention qui sera présentée au ministère.**

- Enfin le **CCPEFP débat de l'orientation de la politique de formation professionnelle**. Aujourd'hui celle-ci peut prendre **2 formes** :
 - D'une part, à l'intérieur de la cellule emploi, **le partenaire du consulat peut mettre en place des modules de formation** à l'intention des demandeurs d'emploi.
 - D'autre part, le CCPEFP a la possibilité, dans le cadre du **partenariat entre le MAE et l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA)**, de proposer des candidats pour une formation professionnelle en France.

Leur évolution :

Le nombre de CCPEFP dans le monde a fortement souffert des 10 années de mandature de droite. Ainsi, en 2002, il en existait encore **93** dont 51 actifs et 21 en Europe. En 2013, il n'en restait plus que **31** dont 29 actifs. La plus grande vague de fermetures a eu lieu en Europe où il reste à ce jour seulement 9 comités.

Ces fermetures se sont opérées sous couvert du droit communautaire et du principe d'égalité de traitement des citoyens communautaires au sein de l'UE. Au nom de ce principe, l'Etat français a considéré qu'il n'avait pas à fournir une aide supplémentaire à ses ressortissants en Europe, ces derniers ayant droit aux services des institutions des pays d'accueil membres de l'Union.

En 10 ans ce sont donc les 2/3 (62) des comités qui ont été fermés par la droite : 12 en Europe, 50 dans le reste du monde. Force est de constater que ces fermetures obéissaient davantage à une **logique budgétaire** qu'à une logique juridique. A titre d'exemple, **entre 2007 et 2012 le montant des subventions allouées aux comités consulaires a chuté de 40%**, avec une accentuation de la baisse en pleine crise économique. Ainsi pour la seule année 2012 le montant des subventions avait baissé de 25% !

Depuis le retour de la gauche au pouvoir, cette tendance s'inverse. En 2013 les subventions ont augmenté de 10,45%, et elles augmenteront également en 2014 de 4%. En outre, certains CCPEFP sont réactivés lorsque des projets solides sont présentés.

Sur cette question, il y a une vraie différence entre la gestion de droite et la gestion de gauche. A nous de faire entendre notre différence.

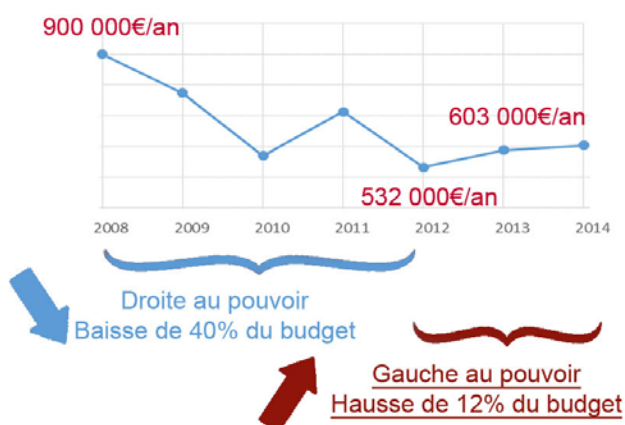


Français du Monde
ADFE Portugal

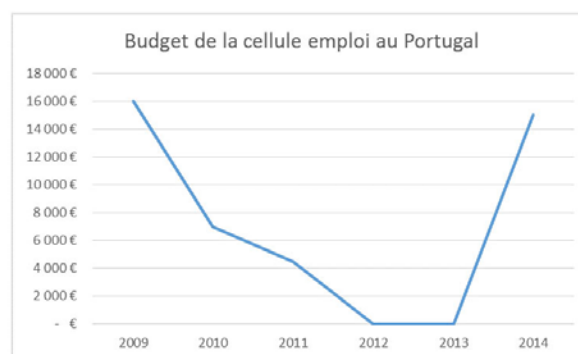
Quelle politique de l'emploi pour les Français établis à l'étranger?

1. Des budgets en baisse quand la Droite gouverne, en hausse quand la Gauche est au pouvoir.

Budget annuel des CCPEFP
(Comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle)



Budget annuel de la cellule emploi au Portugal



Passage de 16 000€ à 0€ de subvention en 4 ans
En 2014, création du projet Entreprendre.pt pour redynamiser la cellule: 15000€ de subvention

Source: Ministère des Affaires Etrangères

2. Des comités consulaires qui perdent leurs subventions sous la Droite, et qui les redécouvrent sous la Gauche

Perte des subventions sous la Droite de 2007 à 2012:

Bruxelles, Miami, Rome, Los Angeles, Barcelone, Rio, Berlin, Munich, Düsseldorf, Pays-bas, Copenhague, Oslo.

Nouvelles subventions sous la Gauche depuis 2012:

Lisbonne / Barcelone

En 2014, l'association Entreprendre.pt devient l'opérateur pour le Portugal.